

*Cabotage et activités commerciales maritimes—Loi*

Dans sa forme actuelle ce projet de loi va permettre aux Américains de faire le commerce dans nos eaux territoriales avec des navires construits aux États-Unis, tandis que les Canadiens n'auront pas les mêmes droits de cabotage. Même si nous accueillons avec satisfaction cette initiative législative, nous avons espéré qu'elle serait plus conforme à la loi américaine qui stipule que le commerce intérieur entre les ports américains doit être effectué par des navires enregistrés aux États-Unis, appartenant à des Américains et construits aux États-Unis et les employés de ces chantiers ainsi que les équipages doivent être citoyens américains.

Nous avons espéré que le gouvernement conservateur qui veut à tout prix conclure un marché de libre-échange aurait suffisamment de courage pour dire aux Américains: cela suffit! Nous avons espéré que le gouvernement aurait suffisamment de perspicacité et de patriotisme pour dire aux Américains: Nous vous avons donné nos chemins de fer en adoptant la loi de déréglementation, le projet de loi C-18, nous vous avons donné l'AEIE peu après notre accession au pouvoir et nous venons de vous céder notre industrie pharmaceutique. Nous avons fait tout cela pour tenter de vous apaiser et vous convaincre que les Canadiens sont de chics types. Mais enfin cela suffit. Nous voulons protéger notre industrie de la construction navale. Réduisez vos obstacles au commerce dans ce domaine et nous en ferons autant.

[Français]

Malheureusement, le ministre des Transports et ce gouvernement conservateur n'ont pas eu ce courage. Plutôt, le ministre des Transports aura choisi une voie ni chair ni poisson. Il offre une certaine protection, mais les Américains et les autres armateurs étrangers pourront toujours faire affaires ici au détriment de notre propre industrie canadienne.

Monsieur le Président, je ne m'attarderai pas trop longtemps sur cette question. Je présume que nous aurons amplement le temps pour y revenir lors de l'étude du projet de loi en comité où nous étudierons chaque amendement, chaque article de cette loi.

Mais je voudrais à ce moment-ci revenir à la question de l'engagement faiblard de ce gouvernement conservateur vis-à-vis de notre industrie navale. On se souvient sans doute de l'intervention du gouvernement conservateur auprès de M. Pierre-Paul Saunders, président de la *Versatile Davie Shipyard* qui opère un chantier maritime à Lauzon pour exiger, en retour d'un contrat, l'engagement de sa part à rationaliser ses opérations de chantiers maritimes dans la province de Québec et, en particulier, de fermer le chantier maritime de Montréal.

Je vois le ministre du Commerce qui vient de quitter son siège. J'aurais aimé qu'il soit encore en Chambre pour lui demander jusqu'à quel point c'est sérieux d'aller voir le président d'une compagnie qui est propriétaire de plusieurs chantiers maritimes au Canada et de faire ce genre de chantage, de lui dire: Nous allons, nous, le gouvernement, vous donner un contrat mais à la condition que vous rationalisiez vos opérations, que vous fermiez un chantier maritime, parce que nous, le gouvernement, nous avons trouvé qu'il y avait trop de chantiers maritimes au Canada et que cela devenait difficile d'avoir des contrats distribués à l'ensemble du pays pour répondre aux

besoins des quelques milliers de travailleurs dans les différents chantiers maritimes à travers le Canada.

Or, la preuve est faite, elle est claire, elle est indéniable que le gouvernement conservateur a tenté de fermer des chantiers maritimes au Canada et en particulier le chantier maritime de Montréal. Le député de Montréal—Sainte-Marie (M. Malépart), mon collègue, est intervenu à maintes reprises dans cette Chambre pour défendre les intérêts des travailleurs maritimes du chantier de Montréal, et ce sans succès.

Donc, je dois dire que comme engagement envers les travailleurs des chantiers maritimes au Canada, on a déjà vu mieux. En effet, l'an dernier, M. Henry Walsh, qui était à ce moment-là président de l'Association des chantiers maritimes canadiens, avait ceci à dire, et je le cite:

«Les recommandations, les prières et les appels que nous adressons au gouvernement depuis dix-sept mois, restent sans réponse.» «Les armateurs continuent à s'approvisionner à l'étranger pour profiter des subventions et des conditions de financement intéressantes qu'ils ne trouvent pas au Canada.» «Depuis les élections de 1984,

depuis l'élection du gouvernement conservateur,

nous avons maintes fois attiré l'attention du gouvernement sur notre situation désespérée, mais en vain»

a ajouté M. Walsh, qui, au même moment, a aussi rendu publics un certain nombre de lettres et de télex envoyés au gouvernement conservateur. Je continue à le citer:

«Ces communications à sens unique montrent à quel point le gouvernement a manqué à ses promesses, cherche à s'esquiver et revient sur sa parole...»

Monsieur le Président, ce n'est pas moi qui parle, c'est le président de l'Association des chantiers maritimes du Canada qui dit que le gouvernement conservateur

«... a manqué à ses promesses, cherche à s'esquiver et revient sur sa parole. Il est temps que le public soit informé de cette situation avant qu'un plus grand nombre de chantiers et d'industries connexes soient obligés de fermer leurs portes. L'industrie va à la ruine pendant que le gouvernement conservateur reste inerte et insouciant.»

«Le Canada est le seul pays constructeur de navires à ne pas offrir de financement avantageux et à ne pas réserver à sa propre industrie les travaux gouvernementaux. Notre voisin le plus proche, les États-Unis, interdit totalement l'importation de navires étrangers.» «Le gouvernement doit prendre conscience que les navires dont nous avons besoin doivent être construits au Canada pour que l'industrie des chantiers maritimes puisse survivre à la crise mondiale que connaît actuellement ce secteur.»

Il est évident, monsieur le Président, que le gouvernement conservateur a fait la sourde oreille à ces demandes pressantes du président de l'Association des chantiers maritimes canadiens.

On a eu des déclarations à l'eau de rose, faites par le député de Lévis (M. Fontaine), qui a fait accroire à sa population que sous les conservateurs ils rouleraient carrosse et que les contrats seraient donnés l'un après l'autre aux chantiers de Lauzon, alors qu'en réalité le nombre d'employés à Lauzon n'a cessé de diminuer.

Récemment, mon collègue—et pour les besoins du public qui nous regarde, je pense qu'il est important que je donne bien le nom de la circonscription puisque le Règlement parlementaire ne nous permet pas de donner le nom du député, alors je dois donner le nom de sa circonscription—le député de Cape Breton—The Sydneys (M. MacLellan) est intervenu en cette Chambre pour poser des questions au ministre des Travaux publics (M. McInnes) et également pour demander au gouvernement pourquoi ils ne tenaient pas leurs promesses envers les travailleurs des chantiers maritimes des Maritimes. Notre